# ASSURANCE PROTECTION SANITAIRE





## **LES + DE VOTRE ASSURANCE**

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie ou de pandémie
- Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température
- Frais médicaux en cas d'épidémie
- Rapatriement dans le cadre d'épidémie ou de pandémie
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine
- Pas de limite de personnes par contrat



## **LES TARIFS**

Tarifs TTC Nets

	Protection Sanitaire
Taux en %	1 % du prix du voyage TTC par personne
Prime minimum	<b>5</b> € par personne



# INFOS +

Durée maximum du séjour .......

Nombre d'assurés par contrat ...

Territorialité .....

31 jours

pas de maximum

**monde entier** (sauf stipulation contraire)

Toutes les réponses à vos questions Service Relation Clients du lundi au vendredi, de 9h à 18h 01 73 03 41 01

information@assurever.com

#### **IMPORTANT**

- Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1<sup>er</sup> jour d'application du barème de frais d'annulation.
- ✓ Cette option dot être souscrite simultanément à une formule Multirisque (minimum Annulation + Assistance).



## **VOS GARANTIES EN SYNTHESE**

## **PRESTATIONS**

## **MONTANTS TTC maximum par personne**

• 8 000 € / personne et 30 000 € / évènement

#### ANNULATION DE VOYAGE

- · Annulation pour maladie déclarée dans le mois précédant le départ en cas d'épidémie ou de pandémie
- → Franchise
- · Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température
- → Franchise

- 50 € / personne
- 10 % de l'indemnité avec un minimum de 50 € / personne

#### **ASSISTANCE RAPATRIEMENT**

- · Téléconsultation avant départ
- · Rapatriement médical dans le cadre d'épidémie ou de pandémie
- Retour impossible
- Frais hôteliers suite à retour impossible
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie contractée en cas d'épidémie ou de pandémie
  - → Franchise
- · Prise en charge d'un forfait téléphonique local
- Soutien psychologique suite mise en quarantaine
- · Valise de secours
- Aide-ménagère
- Soutien psychologique suite à rapatriement Connectez-vous sur pro.assurever.com
- Livraison de courses ménagères

- 1 appel
- Frais réels
- 1 000 € maximum par personne et 50 000 € maximum par groupe
- Frais d'hôtel 80 € / nuit (maximum 14 nuits)
  Frais d'hôtel 80 € / nuit (maximum 14 nuits)
- 150 000 € / personne
- 30 € / personne
- Jusqu'à 80 €
- 6 entretiens par événement
- 100 € maximum par personne et 350 € maximum par famille
- 15 heures réparties sur 4 semaines
- 15 jours maximum et 1 livraison par semaine
  6 entretiens par événement



TSA 11412 92621 GENNEVILLIERS CEDEX Tél: 01 73 03 41 01 www.assurever.com



**ASSUREVER** assure vos voyages

202006SN3 - 2880 - v06.2020 - MPL - Document non contraduel - L'ensemble des marques, logos, charte graphique et argumentaires commerciaux d'ASSUREVER présents dans le document, sont déposés et sont la propriété d'ASSUREVER. Toute reproduction, parfeile ou totale desdits éléments et textes de toute nature, est interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires.